



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE SAINTE-MARIE**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 3 octobre 2011 à 19h00, au local #124 de l'école Sainte-Marie

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean Brûlé,	parent, président et représentant au Comité de parents
Nicolas Hennaut,	parent
Nadine Lussier,	parent
Serge Gélinas,	parent, substitut au Comité de parents
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Julie Perron,	enseignante
Chantal Beauclair,	enseignante
Isabelle Dupuis,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Christiane Beaulieu,	directrice adjointe
Linda Fortin,	directrice

ABSENCES MOTIVÉES

Eric Gervais,	parent
Manon Barbeau	parent

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS (PUBLIC)

Yannick Paquin	parent
Marc-Francis Perreault	parent

Prendre note que M. Gélinas quitte la rencontre à 19h45.



ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

CE-11-12-01

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h05.

Mme Fortin, après avoir souhaité la bienvenue, invite les participants à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-11-12-02

Il est proposé par Mme Isabelle St-Cyr d'accepter l'ordre avec ajout à Affaires diverses de « journée corvée »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2011

Il est proposé par M. Nicolas Hennaut d'accepter le procès-verbal du 14 juin 2011 avec la correction au point 13.2.

On aurait dû lire « activité au Fort Chambly » plutôt que « activité de baignade »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation des membres du Conseil d'établissement 2011-2012

Mme Fortin présente les nouveaux membres du Conseil d'établissement élus lors de l'assemblée générale des parents et élus par leurs pairs.

CE-11-12-03

5. Parole au public

Le public ne prend pas la parole à ce point

6. Correspondance

Levée de fonds mgirl.com (publicité)

Levée de fonds des producteurs de lait : vente de fromages locaux (publicité)

POINTS DE DÉCISION

CE-11-12-04

7. Élection de la présidence

- M. Nicolas Hennaut propose M. Jean Brûlé

- Aucune autre candidature



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

- M. Brûlé accepte
- M. Brûlé est élu par acclamation à la présidence du C.É. pour l'année 2011-2012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Élection à la vice-présidence

CE-11-12-05

Le candidat M. Nicolas Hennaut, proposé par Mme Isabelle St-Cyr, accepte l'offre et est élu par acclamation au poste de vice-président du C.É. pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Élection au poste de secrétaire

CE-11-12-06

Le Conseil accepte que le secrétariat soit assumé à tour de rôle par les membres du comité. M. Nicolas Hennaut sera le secrétaire de cette première assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Révision et adoption des règles de régie interne

CE-11-12-07

Les membres ont pris connaissance du document « Règles de régie interne du Conseil d'établissement » remis dans leur dossier pour cette réunion.

Il est proposé par M. Serge Gélinas d'adopter ce document tel que déposé en précisant l'heure et les dates des séances ordinaires et le partage des rôles de secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Élaboration du calendrier des rencontres pour 2011-2012

CE-11-12-08

Les réunions du Conseil se tiendront les lundis ou les mardis, à 18h30, selon le calendrier suivant : 3 octobre, 15 novembre, 13 décembre, 13 février, 13 mars, 17 avril, 14 mai et le 12 juin.

Il est proposé par M. Jean-François Dubé que les procès-verbaux soient faits à tour de rôle:

15 nov. : Mesdames Ghelyn et St-Cyr

13 déc : Mesdames Beauclair et Perron

13 fév : Madame Dupuis et Monsieur Dubé

13 mars : Madame Lussier



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

17 avril : Monsieur Perreault

14 mai : Madame Dupuis et Monsieur Dubé

12 juin : Monsieur Gélinas

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Démission d'un membre

CE-11-12-09

Mme Manon Barbeau a signifié à M. Brûlé puis à Mme Fortin son intention de ne plus siéger au CÉ. Les membres du Conseil prennent état de la situation.

Comme le prévoit la Loi sur l'Instruction Publique, la

« vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement »

Messieurs Perreault et Paquin exposent les motifs qui les poussent à siéger au CÉ. Les membres votent secrètement pour l'un deux.

Après dénombrement, Monsieur Marc-Francis Perreault se voit offrir le poste vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Allocations ciblées : Programme d'aide aux devoirs et Programmation d'école en forme et en santé

Point reporté en raison de l'arrivée tardive des spécifications pour ces allocations par les MELS. Dès que les documents seront prêts, ils seront acheminés aux membres du CÉ pour approbation.

14. Programmation des activités éducatives complémentaires

CE11-12-10

Une première programmation est déposée sur place.

Il est proposé par Mme Isabelle Dupuis d'accepter la programmation des activités éducatives complémentaires telle que déposée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Aménagement de la cour : demande au MELS

Mme Fortin a rencontré les deux personnes responsables du dossier



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Ce 11-12-11

d'embellissement des cours de récréation à la Commission scolaire. Une demande formelle de subvention doit être déposée au MELS avant le 14 octobre prochain.

Compte tenu des règles ministérielles, il faudra jumeler les phases 1 et 2 pour une première demande de subvention et attendre pour la phase 3 puisque les fonds ne sont pas disponibles. Une nouvelle demande pourra être déposée en 2012-2013 si d'autres commanditaires mettent l'épaule à la roue.

Il est proposé par M. Jean-François Dubé de mandater Mme Fortin pour déposer une demande officielle de subvention au MELS pour la réalisation des phases 1 et 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Projet spécial 6^e année

CE-11-12-12

Mme St-Cyr dépose, séance tenante, un projet de classe-neige (3 jours) associé à quelques activités de financement : bazar et vente de papier hygiénique. Lors de la rencontre de parents du 13 septembre, 98 % des parents ont donné leur aval à ce projet.

Il est proposé par M. Jean-François Dubé d'accepter cette activité spéciale au coût global de 150\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Projet spécial 5^e année

CE-11-12-13

Mme St-Cyr dépose, séance tenante, un projet de classe-verte (2 jours) associé à l'activité de financement « vente de papier hygiénique ». Lors de la rencontre de parents du 13 septembre, plus de 95 % des parents ont donné leur aval à ce projet qui représente un coût similaire à la visite de la Ville de Québec.

Il est proposé par Mme Julie Perron d'accepter cette activité spéciale au coût global de 94\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Projet spécial pour les classes de trouble envahissant du développement

CE-11-12-14

Mme Dupuis, dépose, séance tenante, une programmation pour les élèves en classe de trouble envahissant du développement. Lors de la rencontre de parents du 13 septembre, 100 % des parents ont donné leur aval à la programmation proposée



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

même si les coûts excèdent de 15\$ (groupe 975-976) ou 20 \$ (groupe 977) le plafond fixé par le Conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Chantal Beauclair d'accepter cette programmation spéciale excédant le plafond fixé par le Conseil de 15\$ ou 20\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. Mode de transmission des documents du CÉ

Après discussion il est proposé par Mme Nadine Lussier d'acheminer la documentation pour le CÉ selon un modèle hybride :

Version papier pour : Mme Chantal Beauclair

Version électronique pour les autres membres

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. Affaires diverses

Journée Corvée reportée au CÉ de novembre 2011

POINT DE DISCUSSION

21. Représentants de la communauté

La LIP prévoit que deux membres de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école peuvent siéger au CÉ sans droit de vote.

Mme Fortin invite les membres à proposer des candidatures s'il y a lieu.

POINTS D'INFORMATION

22. Vérification de la liste des membres du CÉ

Les membres sont invités à vérifier l'exactitude des renseignements notés sur la liste des membres. Quelques corrections sont apportées. Une nouvelle liste sera acheminée aux membres avec la documentation de la prochaine séance du CÉ.

23. Dénonciation de conflit d'intérêt

M. Jean Brulé explique le formulaire et invite les membres à le compléter au besoin

24. Formations offertes par la CSP aux membres du CÉ

Deux formations sont offertes aux membres du CÉ annuellement. Cette année ce sera le mercredi, 26 octobre pour les membres du CÉ et le mercredi, 2 novembre pour les

CE-11-12-15



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

présidents.

Les membres intéressés doivent donner leur nom à Mme Fortin.

25. Organisation scolaire

L'école Sainte-Marie accueille 575 élèves répartis dans 27 groupes. À l'heure du dîner, ce sont près de 500 élèves qui dînent à l'école.

26. Parole au représentant du Comité de parents

La prochaine rencontre se tiendra le jeudi, 6 octobre prochain

27. Parole à la Responsable du Service de garde

- Beaucoup de petit monde à l'heure du dîner. Toute une logistique pour accommoder tous les dîneurs
- Le service de traiteur débutera le mercredi, 5 octobre.

28. Parole aux membres

- M. Hennaut relate la possibilité de recevoir gratuitement des ordinateurs de la part d'un parent du groupe 201. Un suivi sera fait.
- M. Brûlé questionne la contribution volontaire à inscrire sur la facturation. Avec GPI effets scolaires, la contribution sera établie à 20\$
- M. Brûlé relate la croissance démographique et le manque d'espace à l'école Sainte-Marie. Il sera important de se pencher et de se positionner sur la question.

29. Information de la direction

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Une douzaine de nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe-école.

La campagne de financement va bon train. Les parents collaborent bien en prenant soin de vérifier le contenu des enveloppes de retour. Certaines familles ont fait le choix de ne pas participer à la campagne.

Les parents des élèves du régulier recevront un résumé des Normes et modalités à chacun des niveaux. Cette mesure est prescriptive et répond à un souhait exprimé par les Comités de parents dans un souci de collaboration et de transparence. Le personnel enseignant a travaillé fort et rapidement afin de respecter les échéanciers serrés.

En novembre, les parents recevront un nouveau bulletin national unique, autre prescription du MELS.

La première rencontre de l'Organisme de participation des parents se tiendra le 24 octobre prochain

30. Affaires diverses

Il serait intéressant de placer sur le blogue de l'école Sainte-Marie un message pour



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

la recherche de commanditaires pour le projet d'aménagement de la cour.

31. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Isabelle St-Cyr de lever l'assemblée à 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-11-12-16

Notes prises par M. Nicolas Hennaut, secrétaire

Linda Fortin, Directrice Jean Brûlé, Président

2011/ 11 / 15
Date d'adoption du procès-verbal